

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

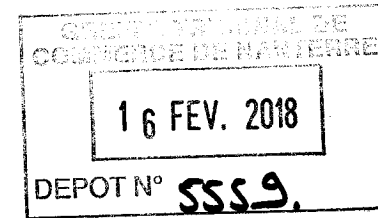
Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2011 B 07115

Numéro SIREN : 535 025 530

Nom ou dénomination : 2L CONSEILS

Ce dépôt a été enregistré le 16/02/2018 sous le numéro de dépôt 5559



**S.A.S. 2L CONSEILS**

86, rue de Chatillon

92140 Clamart

COMPTES ANNUELS AU : 31 décembre 2015

A handwritten signature in black ink, which appears to be "P. Morel", is written over a large, loopy flourish. Below the signature, the initials "EC" are written in a simple, blocky font.

**IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS**

Timbre à date du service

Exercice ouvert le	01/01/15	et clos le	31/12/15	Régime simplifié d'imposition	X
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	

**A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE**

Désignation de la société :		Adresse du siège social :	
S.A.S. 2L CONSEILS 86, rue de Chatillon  92140 Clamart			
SIRET 5 3 5 0 2 5 5 3 0 0 0 0 1 0			
Adresse du principal établissement :		Ancienne adresse en cas de changement :	

**REGIME FISCAL DES GROUPES**

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :

SIRET

**B ACTIVITE**

Activités exercées Conseil en systèmes et logiciels informa Si vous avez changé d'activité, cochez la case

**C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)**

<b>1 Résultat fiscal</b>	Bénéfice imposable à 33 1/3 %	Bénéfice imposable à 15%	484	Déficit
<b>2 Plus-values</b>	PV à long terme imposables à 15 %	Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15 %		
	PV à long terme imposables à 19 %	Autres PV imposables à 19 %	PV à long terme imposables à 0 %	PV exonérées (art. 238 quinquies)

**3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches**

Entreprises nouvelles art. 44 <i>sexies</i>	<input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes	<input type="checkbox"/>	Zone franche urbaine	<input type="checkbox"/>	Pôle de compétitivité	<input type="checkbox"/>
Entreprise nouvelle, art. 44 <i>septies</i>	<input type="checkbox"/>	Zone franche d'activité, art. 44 <i>quaterdecies</i>	<input type="checkbox"/>	Autres dispositifs	<input type="checkbox"/>	Zone de restructuration de la défense art. 44 <i>terdecies</i>	<input type="checkbox"/>
Société d'investissement immobilier cotée	<input type="checkbox"/>	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %			

**D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)**

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.

**E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065)**

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 %

**Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n°2065 par voie dématérialisée . Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2% prévue par l'article 1738 du code général des impôts. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr). Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr) dans la rubrique "Recherche de formulaires", numéros d'imprimés "2032" ou "2033", formulaires "2032-NOT" ou "2033-NOT".**

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :	Nom et adresse du conseil :
Tél : 0142128454	Tél :
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné :	Identité du déclarant :
N° d'agrément du CGA	Date : 16/03/16 Lieu : Chatillon
Tél :	Qualité et nom du signataire : Présidente Estelle LAMARCHE
	Signature

EL



Désignation de l'entreprise <b>S.A.S. 2L CONSEILS</b>		Néant <input type="checkbox"/> *			
Adresse de l'entreprise <b>86, rue de Chatillon</b>		<b>92140</b>	<b>Clamart</b>		
Numéro SIRET* <b>5 3 5 0 2 5 5 3 0 0 0 0 1 0</b>					
Durée de l'exercice en nombre de mois * <b>12</b> Durée de l'exercice précédent* <b>12</b>					
		Exercice N clos le <b>31/12/2015</b>			
<b>ACTIF</b>		<b>Brut</b>	<b>Amortissements-Provisions</b>		
		<b>1</b>	<b>2</b>		
			<b>Net</b>		
			<b>3</b>		
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles { Fonds commercial *	010	012		
	{ Autres *	014	016		
	Immobilisations corporelles*	028	030	1 296	
	Immobilisations financières* (1)	040	042		
	<b>Total I (5)</b>	044	048	1 296	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050	052	
		Marchandises *	060	062	
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066		
	Créances (2) { Clients et comptes rattachés *	068	070	3 380	
		{ Autres* (3)	072	074	327
	Valeurs mobilières de placement	080	082		
	Disponibilités	084	086	10 729	
	Charges constatées d'avance*	092	094		
	<b>Total II</b>	096	098	14 436	
	<b>Total général (I + II)</b>	110	112	15 732	
<b>PASSIF</b>				Exercice N NET 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	4 000		
	Ecarts de réévaluation	124			
	Réserve légale	126	400		
	Réserves réglementées *	130			
	Autres réserves ( dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131 )	132			
	Report à nouveau	134	8 074		
	Résultat de l'exercice	136	411		
	Provisions réglementées	140			
	<b>Total I</b>	142	12 885		
Provisions pour risques et charges	<b>Total II</b>	154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164			
	Fournisseurs et comptes rattachés*	166	957		
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : ... 169 1 )	172	594		
	Produits constatés d'avance	174			
<b>Total III</b>	176	1 551			
<b>Total général (I + II + III)</b>	180	14 436			
RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184

\*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

EL

**A- RÉSULTAT COMPTABLE**

Formulaire déposé au titre de l'IR

018

Exercice N clos le 31/12/2015

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *				209		210						
	Production vendue	{	biens	dont export et livraisons intracommunautaires	{	215		214					
			services *			217		218					
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)						222	3 710					
	Production immobilisée*						224						
	Subventions d'exploitation reçues						226						
	Autres produits						230						
		Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232	3 710						
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)						234						
	Variation de stock (marchandises)*						236						
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)						238						
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *						240						
	Autres charges externes* : ( dont crédit-bail : - mobilier : ..... - immobilier : ..... )						242	2 978					
	Impôts, taxes et versements assimilés ( dont taxe professionnelle CFE et CVAE * 243 )				243		244	248					
	Rémunérations du personnel*						250						
	Charges sociales (cf. renvoi 380)						252						
	Dotations aux amortissements*						254						
	Dotations aux provisions						256						
	Autres charges	{	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259			262						
dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles			260										
		Total des charges d'exploitation (II)				264	3 226						
		<b>1- RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>				270	484						
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers					(III)	280						
	Produits exceptionnels					(IV)	290						
	Charges financières					(V)	294						
	Charges exceptionnelles					(VI)	300						
	Impôt sur les bénéfices*					(VII)	306	73					
		<b>2- BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) --- Charges (II+V+VI+VII)</b>				310	411						
<b>B- RÉSULTAT FISCAL</b>		Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2		312		411	314						
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*				316								
	Amortissements excédentaires(art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles				318								
	Provisions non déductibles*				322								
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033.not)				324	73							
Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés		247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248		330						
Déductions	Entreprises nouvelles (44 sexies)	986		Zone franche urbaine (44. octies et octies A)	987		127						
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981		Jeune entreprise innovante (44. sexies A)	989		138						
	Divers* dont ZFA (44 quaterdecies)	345		Investissements outre-mer	344		346						
		<b>RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS</b>		Bénéfice col. 1		484	354						
Déficit de l'exercice reporté en arrière (Entreprises I.S. seulement)						356							
Déficits antérieurs reportables : * ..... dont imputés sur le résultat :						360							
		<b>RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS</b>		Bénéfice col.1		484	372						
Primes et cotisations complémentaires facultatives		381		Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *	380		388						
Montant de la T.V.A. collectée		374	806	Effectif moyen du personnel * :	376	0	Dont apprentis	0	handicapés :	0	Effectif affecté à l'activité artisanale	861	0
Montant de la T.V.A. déductible sur biens et services (sauf immobilisations) :		378	236	Montant des prélèvements personnels de marchandises *		399							

\*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

EL

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406					
		410		412		414		416					
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426					
	Constructions	430		432		434		436					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446					
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456					
	Matériel de transport	460		462		464		466					
	Autres immobilisations corporelles	470	1 296	472		474		476	1 296				
Immobilisations financières		480		482		484		486					
TOTAL		490	1 296	492		494		496	1 296				
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES													
Immobilisations incorporelles		500		502		504		506					
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516					
	Constructions	520		522		524		526					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536					
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546					
	Matériel de transport	550		552		554		556					
	Autres immobilisations corporelles	560	1 296	562		564		566	1 296				
TOTAL		570	1 296	572		574		576	1 296				
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 16 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1		2		3		4		5			
		6		7		8		9		10			
Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values								
					Court terme *	Long terme							
	①	②	③	④	⑤	19 % ⑥	15 % ou 16 % ⑦	0 % ⑧					
1													
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589					
Plus-values taxables à 19 % (1)		579		Régularisations	590	583	594	595					
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies).							591						
TOTAL					596	585	597	599					

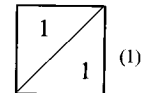
\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033 - NOT.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210E et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)						Désignation de l'entreprise : S.A.S. 2L CONSEILS				Néant <input checked="" type="checkbox"/> *	
<b>I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES</b>											
<b>A NATURE DES PROVISIONS</b>		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice			
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606			
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607			
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616			
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626			
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636			
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646			
	sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656			
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666			
<b>TOTAL</b>		<b>680</b>		<b>682</b>		<b>684</b>		<b>686</b>			
<b>B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES</b>						<b>C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT</b> (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)					
		Dotations		Reprises							
Immob. incorporelles	700		705			1 Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes					
Terrains	710		715			2					
Constructions	720		725			3					
Inst. techniques mat. et outillage	730		735			4					
Inst. générales agencements amén. div.	740		745			5					
Matériel de transport	750		755			6					
Autres immobilisations corporelles	760		765			7					
<b>TOTAL</b>		<b>770</b>		<b>775</b>		Total à reporter ligne 322 du tableau N° 2033-B 780					
<b>II DÉFICITS REPORTABLES</b>						<b>III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C</b>					
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)				982		Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI				995	
Déficits imputés				983		Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)				996	
Déficits reportables				984		<b>IV DISTRIBUTIONS SOUMISES À L'ARTICLE 235 TER ZCA</b>					
Déficits de l'exercice				860		Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice				129	
Total des déficits restant à reporter				870		<b>V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS</b> (art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports)				800	

### COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



Néant \*

N° de dépôt  
[ ]  
EXERCICE CLOS LE 311215

N° SIRET 5350255300010

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE S.A.S. 2L CONSEILS

ADRESSE (voie) 86, rue de Chatillon

CODE POSTAL 92140 VILLE Clamart

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	400

#### I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique [ ] Dénomination [ ]  
N° SIREN (si société établie en France) [ ] % de détention [ ] Nb de parts ou actions [ ]  
Adresse : N° [ ] Voie [ ]  
Code Postal [ ] Commune [ ] Pays [ ]

Forme juridique [ ] Dénomination [ ]  
N° SIREN (si société établie en France) [ ] % de détention [ ] Nb de parts ou actions [ ]  
Adresse : N° [ ] Voie [ ]  
Code Postal [ ] Commune [ ] Pays [ ]

Forme juridique [ ] Dénomination [ ]  
N° SIREN (si société établie en France) [ ] % de détention [ ] Nb de parts ou actions [ ]  
Adresse : N° [ ] Voie [ ]  
Code Postal [ ] Commune [ ] Pays [ ]

Forme juridique [ ] Dénomination [ ]  
N° SIREN (si société établie en France) [ ] % de détention [ ] Nb de parts ou actions [ ]  
Adresse : N° [ ] Voie [ ]  
Code Postal [ ] Commune [ ] Pays [ ]

#### II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) MME Nom patronymique MOREL Prénom(s) Estelle  
Nom marital LAMARCHE % de détention 100,0000 Nb de parts ou actions 400,00  
Naissance : Date 03/03/1973 N° Département 02 Commune Soissons Pays France  
Adresse : N° 86 Voie rue de Chatillon  
Code Postal 92140 Commune Clamart Pays France

Titre (2) [ ] Nom patronymique [ ] Prénom(s) [ ]  
Nom marital [ ] % de détention [ ] Nb de parts ou actions [ ]  
Naissance : Date [ ] N° Département [ ] Commune [ ] Pays [ ]  
Adresse : N° [ ] Voie [ ]  
Code Postal [ ] Commune [ ] Pays [ ]

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

\* Des explications concernant cette rubrique dans la notice n° 2033-NOT

EL

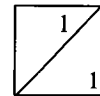


Formulaire obligatoire  
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

7

## FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

Néant \*

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 311215

N° SIRET : 5350255300010

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE S.A.S. 2L CONSEILS

ADRESSE (voie) 86, rue de Chatillon

CODE POSTAL 92140 VILLE Clamart

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE 905

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
		Pays	

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT.

EL

**TAUX RÉDUIT D'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS  
DÉTERMINATION DES BÉNÉFICES SOUMIS AU TAUX RÉDUIT**  
(article 219-I-b du CGI : article 46 quater-0ZZ bis A de l'annexe III)

Désignation : S.A.S. 2L CONSEILS  
N° de siret : 53502553000010

IDENTIFICATION DE LA SOCIÉTÉ		
Désignation de la société et adresse de son principal établissement	N° de SIRET du principal établissement	Code APE
	S.A.S. 2L CONSEILS 86, rue de Chatillon  92140 Clamart	53502553000010
		<b>Adresse du siège social (si elle est différente de l'adresse ci-contre)</b>
I. RÉSULTATS DE L'EXERCICE		€
<b>A. Résultats imposables dans les conditions de droit commun.</b>		
a	Bénéfice net de l'exercice avant imputation des déficits antérieurs (tableau 2058A, ligne XI ou tableau 2033 B, ligne 352)	484
b	Dont plus-value nette à court terme (tableau 2059 A, total colonne 11 ou tableau 2033 C, ligne 596)	
c	Déficits imputés au titre de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XL ou tableau 2033B, ligne 360)	
<b>B. Résultats relevant du régime des plus-values à long terme</b>		
d	Plus-value nette à long terme de l'exercice pour les entreprises soumises au régime réel normal, tableau 2058A, ligne WV	
e	Dont résultat net de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI (tableau 2059 A, ligne 17 ou tableau 2033 C, ligne 593)	
f	Dont moins values à long terme ou déficits imputés au titre de l'exercice (pour les entreprises soumises au régime réel normal, tableau 2058 A, lignes WW et XB)	
II. BÉNÉFICES SOUMIS AU TAUX RÉDUIT		
g	Montant maximum éligible au taux réduit : 38120 € x durée de l'exercice (en mois/12)	38 120
h	Dont plus value nette à court terme imposable (1)	
i	Dont résultat net imposable dans les conditions de droit commun autre que la plus-value nette à court terme de l'exercice.	484
j	Dont résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI (2)	
k	Dont plus value nette à long terme autre que le résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI	
<b>Total lignes h à k</b>		<b>484</b>
l	<b>III BÉNÉFICES SOUMIS AU TAUX NORMAL</b> (total des lignes (a-c-h-i) à reporter cadre c-1 de l'imprimé n°2065)	
m	<b>IV PLUS-VALUE NETTE A LONG TERME SOUMISE AU TAUX DE 15% (Total des lignes (d-j) à reporter cadre c-1 de l'imprimé n°2065)</b>	

1) La plus value nette à court terme peut être soumise au taux réduit par priorité sur les autres éléments concourant à la détermination du résultat imposable dans les conditions de droit commun. En cas de déficits des exercices antérieurs imputés sur le résultat de l'exercice, cf. n°78. de l'instruction.

2) Le résultat net de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies peut être soumis au taux réduit par priorité sur les autres éléments concourant à la détermination de la plus value nette à long terme de l'exercice. En cas d'imputation de moins values nettes à long terme d'exercices antérieurs ou du déficit de l'exercice, cf. n°78. de l'instruction.

... ..  
... ..  
... ..  
**DIVERS** ... ..  
... ..  
... ..

# SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION

S.A.S. 2L CONSEILS

Du 01/01/2015 au 31/12/2015

	Du 01/01/15 Au 31/12/15	en %	Du 01/01/14 Au 31/12/14	en %	Variation	
					en valeur	en %
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	<b>3 709,71</b>	<b>100,00</b>	<b>5 900,00</b>	<b>100,00</b>	<b>-2 190,29</b>	<b>-37,12</b>
Ventes de marchandises						
- Coût d'achat des march. vendues						
<b>MARGE COMMERCIALE</b>						
Production vendue (biens et services)	3 709,71	100,00	5 900,00	100,00	-2 190,29	-37,12
+ / - Production stockée						
+ Production immobilisée						
<b>PRODUCTION DE L'EXERCICE</b>	<b>3 709,71</b>	<b>100,00</b>	<b>5 900,00</b>	<b>100,00</b>	<b>-2 190,29</b>	<b>-37,12</b>
<b>CHIFFRE D'ACTIVITÉ</b>	<b>3 709,71</b>	<b>100,00</b>	<b>5 900,00</b>	<b>100,00</b>	<b>-2 190,29</b>	<b>-37,12</b>
- Matières premières						
- Sous-traitance (directe)						
<b>MARGE DE PRODUCTION</b>	<b>3 709,71</b>	<b>100,00</b>	<b>5 900,00</b>	<b>100,00</b>	<b>-2 190,29</b>	<b>-37,12</b>
<b>MARGE BRUTE TOTALE</b>	<b>3 709,71</b>	<b>100,00</b>	<b>5 900,00</b>	<b>100,00</b>	<b>-2 190,29</b>	<b>-37,12</b>
- Autres achats	656,64	17,70	355,89	6,03	300,75	84,51
- Charges externes	2 321,20	62,57	3 661,61	62,06	-1 340,41	-36,61
<b>VALEUR AJOUTÉE PRODUITE</b>	<b>731,87</b>	<b>19,73</b>	<b>1 882,50</b>	<b>31,91</b>	<b>-1 150,63</b>	<b>-61,12</b>
Subventions d'exploitation						
- Impôts, taxes et versements assimilés	248,00	6,69	244,00	4,14	4,00	1,64
- Salaires et traitements						
- Charges sociales						
Total	-248,00	-6,69	-244,00	-4,14	-4,00	-1,64
<b>EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>483,87</b>	<b>13,04</b>	<b>1 638,50</b>	<b>27,77</b>	<b>-1 154,63</b>	<b>-70,47</b>
Reprises sur dép., prov., amorts						
+ Transferts de charges d'exploitation						
+ Autres produits d'exploitation						
- Dotations amort. et dépréciations						
- Autres charges d'exploitation						
Total						
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>483,87</b>	<b>13,04</b>	<b>1 638,50</b>	<b>27,77</b>	<b>-1 154,63</b>	<b>-70,47</b>
Opérations en commun						
+ Produits financiers			0,20		-0,20	-100,00
- Charges financières						
Total			0,20		-0,20	-100,00
<b>RÉSULTAT COURANT</b>	<b>483,87</b>	<b>13,04</b>	<b>1 638,70</b>	<b>27,77</b>	<b>-1 154,83</b>	<b>-70,47</b>
+ Produits exceptionnels (1)						
- Charges exceptionnelles (2)						
- Participation des salariés						
- Impôt sur les bénéfices (IS)	73,00	1,97	246,00	4,17	-173,00	-70,33
Total	-73,00	-1,97	-246,00	-4,17	173,00	70,33
<b>RÉSULTAT EXERCICE</b>	<b>410,87</b>	<b>11,08</b>	<b>1 392,70</b>	<b>23,61</b>	<b>-981,83</b>	<b>-70,50</b>

(1) dont produits cessions éléments cédés  
(2) dont valeurs comptables éléments cédés



**Société 2L Conseils**  
**Société par actions simplifiée**  
**Au capital de 4 000 euros**  
**Siège social : 86 Rue de Châtillon 92140 Clamart**  
**RCS Nanterre n° 53502553000010**

**PROCES VERBAL**  
**DE DECISION UNIQUE ORDINAIRE DU 10 Juin 2016**

**La soussignée,**

- Lamarche Estelle,

Né le 03/03/1973 à SOISSONS,

De nationalité française,

Domiciliée au 86 Rue de Châtillon 92140 Clamart

Agissant en qualité d'associé unique de la société « 2L Conseils », Société par actions simplifiée de forme unipersonnelle,

Au capital de 4000 euros,

Dont le siège social est fixé au 86 Rue de Châtillon 92140 Clamart.

**Immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 53502553000010.**

Soumise par option à l'impôt sur les sociétés.

**A pris, conformément aux dispositions statutaires, la présente décision ordinaire selon l'ordre du jour suivant :**

**ORDRE DU JOUR**

1. Examen du bilan, du compte de résultat et de l'annexe dudit exercice ;
2. Approbation des comptes annuels de l'exercice et affectation des résultats ;

Les résolutions suivantes sont prises :

EL

## PREMIERE RESOLUTION

L'associé unique constate donc que les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2015 font apparaître un bénéfice de 411 euros.

L'associé unique décide d'affecter :

- Le solde de ce bénéfice soit 411 euros au compte « autres réserves » s'élevant maintenant à 12 885 euros.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE

## DEUXIEME RESOLUTION

L'associé unique prend acte qu'aucun dividende n'a été mis en distribution pour cette année d'activité.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par l'associé unique de la société.

En trois exemplaires originaux.

LAMARCHE ESTELLE

associée unique

